



Méteil et après méteil

Fiche 45



La culture de méteil fourrager présente de multiples intérêts dans un système fourrager. Au point de vue agronomique, c'est une culture qui diversifie la rotation, économique en engrais et intrants, qui libère la parcelle tôt en saison. Au point de vue zootechnique, c'est un fourrage productif, équilibré en énergie et riche en fibres.

Il existe plusieurs situations :
 . semis d'automne ou de printemps
 . récolte en ensilage ou en grain.

Le méteil peut être constitué de 5 céréales à paille et de 4 légumineuses. Pour choisir la semence de méteil proposée dans le commerce ou pour composer soi-même un mélange en achetant des espèces pures, il faut tenir compte des éléments suivants :

- la date de semis et donc le type variétal, d'hiver ou de printemps ;
- du mode récolte envisagé ;
- de la priorité donnée : rendement en matière sèche ou richesse en énergie et protéines.

ÉLÉMENTS DE CHOIX DE LA CÉRÉALE

	triticale	seigle	avoine	blé	orge
Tolérance à l'hydromorphie	+++	+++	+++	--	--
Capacité à couvrir le sol	+++	+++	+++	+/-	+/-
Résistance aux maladies	++	++	+/-	+/-	--
Productivité du grain en milieu favorable	+++	+++	--	++	+
Productivité du grain en milieu défavorable	+++	+++	--	--	--
Productivité de la paille	+++	+++	+/-	+/-	--
Valeur énergétique de la céréale	+	+	-	++	++
Aptitude à la récolte en grain	+++	+++	++	+++	+++
Aptitude à la récolte en ensilage	+++	+++	+++	-	-

Légende : +++ Très bonne ; ++ Bonne ; + Assez bonne ; +/- Moyenne ; - Faible ; --Mauvaise

ÉLÉMENTS DE CHOIX DE LA LÉGUMINEUSE

	Pois fourrager	Pois protéagineux	Vesce	féverole
Récolte en grain	Bien adapté avec triticale	Bien adaptée avec blé ou orge	Peu adapté	Très adapté
Récolte en ensilage	Bien adapté	Assez bien adapté	Très adapté	Assez bien adapté
Taux de protéines	25	24	35	32

DENSITE DE SEMIS

Pour la densité de semis, l'objectif est d'avoir 30 à 60 plantes légumineuses par m² et autant pour la céréale.

Pour estimer un mélange commercial ou concevoir sa propre composition il est indispensable de connaître le poids de 1000 graines (PMG) des différentes espèces. (Attention celui-ci est donné à titre indicatif et peut varier, voir sur le sac)

L'objectif est de semer 300 graines au m² dont 1/3 de légumineuses.

		PMG (en g)
Céréales à paille	Triticale	45
	Blé	50
	Orge	45
	Avoine	25
	Seigle	30
Légumineuses	Pois	200
	Féveroles	525
	Vesce	65

Pour la densité de semis, l'objectif est d'avoir 30 à 60 plantes légumineuses par m² et autant pour la céréale.

APRÈS LE MÊTEIL

La récolte en ensilage du méteil libère la parcelle tôt en saison, entre le 1^{er} juin (stade laiteux) et début juillet (stade pâteux). A cette période, les jours sont longs et les températures élevées. Le sol est resté frais, avec un reliquat azoté.

Pour valoriser ce potentiel de production, il est opportun de lister des possibilités de produire un autre fourrage. Après le 15 juin, il n'est plus envisageable de semer du maïs avec l'espoir d'atteindre un taux de 30-35% de matière sèche, même avec des variétés très précoces de surcroît difficiles à se procurer localement.

Le sorgho, pourrait être une solution si l'année est chaude, même en cas de sécheresse, ce qui est rare dans le Boulonnais.

La betterave fourragère n'est envisageable que si elle est semée tout début juin. On peut aussi envisager le repiquage de betteraves pour des surfaces restreintes, en ayant prévu une pépinière et si on dispose de main-d'œuvre. Dans ce cas, notamment en bio, la betterave ne nécessite pas de désherbage, simplement un binage sur le rang.

Trois solutions restent alors envisageables :

- le sursemis de graminées et/ou légumineuses dans le méteil d'hiver au mois de mars avec un semoir à disques ou herse à étrilles avec semis à la volée.
- le semis simultané, le même jour, du méteil et de la graminée et/ou légumineuse.
- le semis de la graminée et/légumineuse juste après la récolte du méteil ensilé ou moissonné.

Le choix des espèces se fera surtout en fonction de la durée que l'on veut garder la culture et de l'usage que l'on veut faire du fourrage (voir fiche TADH N°6)

Le saviez-vous ?

Sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, vous pouvez souscrire à la mesure « Création de couvert herbacé », rémunérée à 349€/ha. Les critères ? Créer un couvert herbacé avec au moins une graminée et une légumineuse de la liste et le sauvegarder pendant 5 ans. Engagement possible entre 2015 et 2020.

Renseignez-vous au 03 21 87 90 90 – service agriculture.

	Sursemis en mars dans méteil d'hiver	Semis simultané au printemps	Semis après récolte du méteil (ensilage ou grain)
Durée de vie : Mort à la première gelée ou par sénescence	Avoine rude Trèfle d'Alexandrie RGI courte durée	Avoine rude Trèfle d'Alexandrie RGI courte durée	Avoine rude Trèfle d'Alexandrie RGI courte durée Chou, colza fourrager, moha
Durée de vie : 12 à 18 mois	RGI Trèfle incarnat	RGI Trèfle incarnat	RGI Trèfle incarnat
Durée de vie : 2 à 3 ans	RGH, luzerne Trèfle violet	RGH, luzerne Trèfle violet	RGH, luzerne Trèfle violet
Durée de vie : 4 ans et plus	RGA, trèfle blanc fétuque élevée, fétuque des près, fléole, dactyle, lotier	RGA, trèfle blanc fétuque élevée, fétuque des près, fléole, dactyle, lotier	RGA, trèfle blanc fétuque élevée, fétuque des près, fléole, dactyle, lotier

Type de matériel utilisable pour réaliser du sursemis dans le méteil
(Photo B OSSON, GNIS)



On distingue au pied de ce méteil qui va être récolté du ray-grass hybride qui va très vite être pâturé un mois après l'ensilage du méteil.